

Office de qualification

Monbijoustrasse 61
3007 Berne

Tél : 031 351 38 28

coordination@inter-pret.ch

www.inter-pret.ch

INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für
interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln

Association Suisse pour l'interprétariat
communautaire et la médiation interculturelle

Associazione svizzera per l'interpretariato
e la mediazione interculturale

Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 Mai 2019

Aula PROGR, Berne

| | |
|--------------------------|---|
| Excusé-e-s : | 2 membres du comité, 1 membre collectif, 9 membres individuels |
| Présent-e-s : | 28 membres individuels, représentant-e-s de 18 membres collectifs, au total environ 100 Personnes (dont certaines seulement présentes à la célébration de l'anniversaire) |
| Comité : | Claudia Friedl (présidente, direction de la séance), Fiammetta Jahreiss (vice-présidente), Barbara Ackermann, Necdet Civkin, Barbara Ouedraogo |
| Collaboratrices : | Neela Chatterjee, Lena Emch-Fassnacht, Susanna Paoletti, Isabelle Wienand |
| Interprètes : | Regula Pickel, Veronika Westphal |
| Procès-verbal : | Michael Müller, Secrétaire général |

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue, personnes excusées et ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2018
3. Approbation du rapport annuel 2018
4. Comptes annuels et rapport de révision
 - a. Approbation des comptes annuels 2018
 - b. Acceptation du rapport de révision
5. Informations sur les grands projets 2019
6. Présentation du budget 2019
7. Elections
 - a. Election de l'organe de révision
 - b. Election de nouveaux membres du Comité
8. Interventions personnelles
9. Divers

Suivi de la cérémonie du 20^{ème} anniversaire d'INTERPRET et d'un apéro

Procès-verbal

1. Allocation de bienvenue et ordre du jour

Claudia Friedl souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie le Secrétaire général d'avoir préparé l'ordre du jour. Celui-ci est adopté sans ajouts.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec les remerciements de Claudia Friedl.

3. Rapport annuel 2018

La version complète du rapport annuel a été envoyée comme newsletter et peut être téléchargée sur le site Internet d'INTERPRET.

Michael Müller présente les grands moments de l'année écoulée, en distinguant le mandat principal des autres projets d'INTERPRET :

Mandat principal :

- ✓ Outre l'assemblée générale, la Journée professionnelle annuelle est un événement important pour l'association. La Journée 2018 était consacrée à la médiation interculturelle ; environ 20 offres et projets y ont été présentés, à partir desquels les participant-e-s se sont interrogé-e-s si et dans quelle mesure la pratique actuelle de la médiation interculturelle concordait avec la formation et le système de qualification.
- ✓ Le Centre de compétence a publié cinq newsletters et deux articles : l'un dans le MDÜ, la Revue spécialisée pour interprètes et traducteurs, et l'autre dans la Revue de formation et de recherche policières (les deux articles sont en allemand).
- ✓ L'Office de qualification a été fortement sollicité en 2018. 14 reconnaissances de modules ont été traitées, les derniers examens de langue locale INTERPRET (allemand et français) ont eu lieu à quatre reprises. 161 examens de langue d'interprétariat ont été organisés, 95 certificats ont été délivrés, 14 validations des acquis ont eu lieu et 13 candidat-e-s ont été admis-e-s à l'examen professionnel à l'automne.

Autres projets (sous la responsabilité du Centre de compétence) :

- ✓ L'étude sur l'assurance qualité dans le domaine de l'interprétariat communautaire est achevée, le rapport final (auteure : Martina Brägger) a été publié en mars 2018. Les résultats montrent que la plupart des services d'interprétariat régionaux fournit de grands efforts dans le domaine de l'assurance qualité, mais qu'il n'existe pas de démarche uniforme dans tous les services.
- ✓ Le projet pilote sur l'interprétariat par vidéoconférence avec cinq services d'interprétariat de la Suisse alémanique est terminé. Il en résulte entre autres choses les professionnel-le-s, qui ont en général beaucoup d'expérience dans la collaboration avec les interprètes sur place ont une grande réserve à l'égard de l'interprétariat par vidéoconférence - les défis techniques jouant à cet égard un rôle important.

- ✓ L'avant-projet pour une plate-forme commune, réalisé également par un groupe composé de cinq services d'interprétariat sous la direction d'INTERPRET a dû être suspendu, en dépit d'une collaboration très bonne et constructive au sein du groupe de travail. L'hétérogénéité en matière de structures, processus, d'urgence et perspectives d'avenir des services d'interprétariat s'est avérée trop grande pour réaliser une plate-forme commune selon le procédé de bas en haut.
- ✓ Le projet pilote – soutenu généreusement par le SEM – d'un cursus intensif (formation intensive des modules 1 et 2) s'est terminé après la quatrième volée. Les expériences avec ce format de formation intensive ont été tout à fait satisfaisantes. Mais il est apparu clairement que le profil requis des participant-e-s (niveau de formation élevé, habitude d'apprentissage, bonnes compétences linguistiques, disponibilité temporelle, grand investissement) est déterminant pour la réussite des participant-e-s.

Les personnes présentes n'ont pas de question concernant le rapport annuel 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité avec remerciements.

4. Comptes annuels 2018 et rapport de révision

| | Association | Mandat principal | Brevet fédéral | Projets |
|---------------------------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|
| Recettes | 29'260 | 89'435 | 103'066 | 91'589 |
| Dépenses | 26'994 | 439'435 | 103'066 | 95'552 |
| Attribution des subventions | 0 | 350'000 | 0 | 0 |
| Gain / perte | 2'266 | 0 | 0 | - 3'963 |
| Gain / perte y compris projets | - 1'697 | 0 | 0 | 0 |

Michael Müller souligne que les comptes annuels se situent dans le cadre habituel et sont globalement équilibrés. Seul l'avant-projet pour une plate-forme commune a généré un déficit que l'Association devait couvrir. Ainsi l'association affiche un déficit de CHF 1'697.

Le rapport du réviseur Pascal Meier de AAA services meier & franzelli fait partie intégrante du rapport annuel et a été mis au préalable à la disposition des membres.

Le décompte 2018 et le rapport de révision sont adoptés à l'unanimité et la décharge est attribuée au Comité.

5. Informations sur les grands projets 2019

Michael Müller présentes les activités et les projets les plus importants de l'année en cours. De nouveau, il distingue entre mandat principal et projets :

Mandat principal

- ✓ Relations publiques, réseautage, sensibilisation (Centre de compétence)
- ✓ Procédures de qualification, examen professionnel, conseil (Office de qualification)

Autres projets :

- ✓ Clarification des rôles et des tâches en lien avec l'assurance qualité : suite à l'avant-projet (suspendu) pour une plateforme commune, un groupe de travail composé de la Confédération (SEM / OFSP), des cantons (délégués cantonaux à l'intégration) et d'INTERPRET se penche sur les questions liées à l'assurance qualité future (normes, obligations, rôles, structures, etc.).
- ✓ Projet de révision : INTERPRET a décidé de réviser le brevet professionnel et l'ensemble du système de qualification. Les éléments qui ont déclenché une telle décision sont, d'une part, la constatation d'incohérences, en particulier dans le domaine de la médiation interculturelle, d'autre part, le domaine de l'asile a manifesté clairement pour la création et le soutien d'une formation de base et continue coordonnée pour les interprètes de tous les domaines. La refonte du système de qualification nécessitera probablement plusieurs années, les premiers travaux sont planifiés pour 2019.
- ✓ Projet avec la clinique universitaire d'Eppendorf (UKE Hamburg) : INTERPRET est partenaire d'un projet de UKE financé par l'UE. Le but de ce projet est de produire des films didactiques pour renforcer la collaboration des professionnel-le-s avec les interprètes.

6. Budget 2019

| | Association | Mandat principal | Brevet fédéral | Projets |
|------------------------------------|-------------|------------------|----------------|---------|
| Recettes | 30'750 | 79'250 | 115'000 | 30'000 |
| Dépenses | 41'840 | 429'250 | 115'000 | 30'000 |
| Attribution des subventions | 0 | 350'000 | 0 | 0 |
| Gain / perte | - 11'090 | 0 | 0 | 0 |

Claudia Friedl fait remarquer que le budget 2019 est équilibré. C'est seulement l'association qui affiche un plus grand déficit, lequel s'explique par l'organisation de la célébration du 20ème anniversaire d'INTERPRET.

Les personnes présentes n'ont ni questions, ni remarques à apporter au budget et en prennent acte.

7. Elections

a. Election de l'organe de révision

Le Secrétariat général et le Comité proposent de confier le mandat de révision - selon la norme relative au contrôle restreint – à AAA services Meier et Franzelli pour une année supplémentaire. Cette proposition est acceptée : AAA services Meier et Franzelli sont élus à l'unanimité organe de révision pour l'exercice 2019.

b. Election de la succession de Barbara Cavelti

Barbara Cavelti a démissionné début 2019 de son poste de directrice de la section Intégration et conseil à l'Office des migrations du canton d'Argovie. Elle a ainsi également quitté sa fonction de déléguée cantonale à l'intégration, dans laquelle elle était déléguée de la Conférence des délégués cantonaux à l'intégration (CDI) au Comité d'INTERPRET depuis 2014.

Claudia Friedl souligne qu'INTERPRET peut s'estimer très heureuse d'avoir travaillé avec Barbara Cavelti. Sa grande expérience des projets et des programmes d'envergures diverses, ses compétences dans le domaine du droit, des finances et de la direction, ses apports toujours clairs et pertinents, et enfin sa cordialité et ses encouragements ont marqué le travail du Comité des dernières années. Claudia Friedl remercie au nom d'INTERPRET Barbara Cavelti de son engagement.

Le comité de la CDI propose **Thomas Heyn** comme nouveau délégué au Comité d'INTERPRET. Thomas Heyn dirige le Bureau de la promotion de l'intégration de la ville de Winterthur depuis trois ans. Avant d'occuper cette fonction, il a travaillé au Bureau des questions d'intégrations du canton de Zurich pendant huit ans. Il a participé à la première phase du programme d'intégration cantonal (PIC 1) et a jeté les bases du modèle actuel de coopérations avec les communes dans le canton de Zurich. Il apporte ainsi l'expérience et le réseautage nécessaires pour les travaux du Comité. Dans une brève présentation, Thomas Heyn souligne qu'il défendra la perspective des cantons et des villes dans le Comité d'INTERPRET. Sa principale préoccupation est de faire avancer l'assurance qualité et le développement de la qualité. Il souhaite qu'INTERPRET puisse assumer le rôle d'association professionnelle, ainsi que clarifier et renforcer sa position.

Les personnes présentes élisent à l'unanimité Thomas Heyn comme membre du Comité d'INTERPRET en tant que représentant de la CDI.

c. Election de la succession de Regina Bühlmann

Déjà à la fin 2018, Regina Bühlmann a quitté le Comité d'INTERPRET. Claudia Friedl souligne les grands services qu'elle a rendus à INTERPRET. Depuis 2010, c'est-à-dire depuis le début d'une nouvelle époque, elle était membre du Comité et a beaucoup contribué au succès de ces dernières années. Sa profonde connaissance du domaine de la formation interculturelle, ses liens avec la Maison des cantons, son attitude pratique et constructive ainsi que son esprit déterminé ont beaucoup apporté à INTERPRET. Depuis le 1^{er} octobre, Regina Bühlmann assure la direction du Secrétariat de la Conférence suisse des délégués cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration (CDI) et a dû pour cette raison se retirer du Comité. Claudia Friedl la remercie au nom de l'association INTERPRET de son travail accompli.

Le Comité propose **Brigitte Pahud** comme candidate à la succession de Regina Bühlmann. Brigitte Pahud présente brièvement sa fonction actuelle et ses liens à INTERPRET, ainsi qu'à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle : depuis 2015, elle est responsable de la coordination de l'interprétariat au Département UNISANTE (anciennement Policlinique médicale universitaire) à Lausanne. Grâce à cette fonction, elle connaît parfaitement les besoins de la pratique se rapportant à l'interprétariat communautaire ainsi que les spécificités des différentes offres. En tant que co-présidente de RESAMI (Réseau de santé et migration), elle coordonne un groupe de travail interinstitutionnel dont le but est de trouver des solutions pour simplifier et améliorer l'organisation de l'interprétariat dans le domaine de la santé dans le canton de Vaud. Elle se réjouit de mettre ses expériences pratiques au service des travaux du Comité. De plus, elle souligne son admiration devant le travail réalisé des vingt dernières années et se réjouit d'apporter sa contribution.

Brigitte Pahud est élue à l'unanimité comme membre du Comité d'INTERPRET.

8. Interventions personnelles

Aucune intervention personnelle n'a été déposée.

9. Divers

Aucun divers.

Claudia Friedl clôt la partie statutaire de l'assemblée générale et invite toutes les personnes présentes à la célébration d'anniversaire et à l'apéro (cf. résumé séparé).

Mai, 2019



Claudia Friedl, présidente



Michael Müller, secrétaire général /
rédacteur du procès-verbal